

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Catégorie statutaire/Corps
Stagiaire M2 – Tribunal administratif de Grenoble	Stagiaire
Domaine(s) fonctionnel(s)	
Affaires juridiques / Justice	
Public visé	
Etudiants titulaires au moins d'une licence en droit et poursuivant une formation en master 2 en droit public	
Localisation administrative et géographique / Affectation	
Tribunal administratif de Grenoble – 2 Place de Verdun 38022 Grenoble cedex	

Pré-requis

- Avoir suivi des cours de contentieux administratifs
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles
- Maîtriser les outils informatiques (notamment Word et internet)
- Être en capacité d'effectuer des recherches documentaires à partir de banques de données informatisées

Description

Les étudiants retenus sont encadrés par un président de chambre, un magistrat ou un assistant du contentieux pour la préparation de dossiers contentieux qui sont ensuite transmis aux formations de jugement et la réalisation de recherches juridiques. Ils peuvent aussi être amenés à travailler auprès du président de la juridiction et de la première vice-présidente. Ce stage permet une approche concrète du travail juridictionnel et concerne particulièrement les étudiants se destinant au concours de conseiller de TA.

Durée du stage

4 mois

Procédure pour postuler

Transmettre un mail à l'attention du Président de la juridiction à l'adresse : secretariat.ta-grenoble@juradm.fr

Pièces jointes à attacher à votre mail

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae

Les candidats présélectionnés au vu de leurs parcours de formation et de leur motivation pourront être convoqués pour un entretien.

Conditions d'accueil

Les stagiaires dont le stage est d'une durée supérieure à deux mois consécutifs bénéficient d'une gratification. Les frais de déplacement sont pris en charge pour partie et les frais de restauration restent à leur charge. L'accès au restaurant administratif leur est ouvert pendant la durée du stage.